

Audit révélant des irrégularités financières et administratives à l'EDM-SA : Le cas problématique de Malian Engine Renting (MER-SA)

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 08 AOÛT 2024

1619

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Production cotonnière en péril

Après les pesticides de mauvaise qualité, place aux engrais "cailloux"



Les Défis du Secteur Agricole au Mali : Entre Difficultés Immédiates et Enjeux à Long Terme



Ministère de l'agriculture : Plus de 2 milliards FCFA volatilisés

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

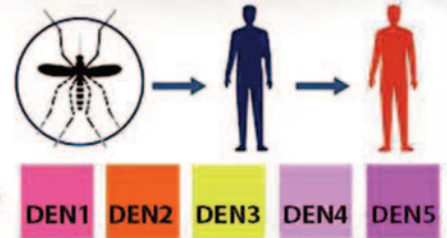


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux

- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires

- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



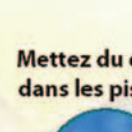
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.8



P.18



P.24



/ Une /



Production cotonnière en péril : Après les pesticides de mauvaise qualité, place aux engrais "cailloux"

P.4

/ Brèves /



Audit révélant des irrégularités financières et administratives à l'EDM-SA :

P.8

Le cas problématique de Malian Engine Renting (MER-SA)

P.8

Mali : EMAN s'exprime sur la situation géopolitique et géostratégique actuelle

P.9

Mali : Rupture des relations diplomatiques avec l'Ukraine suite à des allégations de soutien aux groupes terroristes

Sécurisation accrue des recettes : Lancement de la modernisation des douanes maliennes

P.10

/ Actualité /



Les Défis du Secteur Agricole au Mali : Entre Difficultés Immédiates et Enjeux à Long Terme

P.13

Ministère de l'agriculture : Plus de 2 milliards FCFA volatilisés

P.15

/ Politique /



Bataille de Tinzaouatène : La diatribe de trop du soldat de 2ème classe Mle 24831

P.18

Gestion municipale à Bamako : Une vieille lionne et un jeune loup respectivement à la tête des communes II et IV

P.20

/ Culture & société /



Keniegoué : Top étoile ravive la cité

P.23

/ International /



Le Premier ministre sénégalais sur retrait de l'AES de la CEDEAO : « On ne peut pas encourager une autre scission »

P.24

Nouvelles tensions en République Démocratique du Congo : Tshisekedi accuse Kabila de soutenir une coalition rebelle dans l'est du pays

P.25

/ Sport /



Bilan de santé des nageurs chinois : Plus de 600 tests, aucune infraction

P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Production cotonnière en péril

Après les pesticides de mauvaise

qualité, place aux engrais "cailloux"

La campagne agricole, particulièrement cotonnière, 2024-2025 semble mal démarrer. Les conditions minimales pour bien la réussir n'ont pas, à ce jour, été réunies. Les intrants agricoles, qui sont déterminants dans la production, distribués aux paysans se sont révélés de très mauvaise qualité à l'image de l'engrais "caillou".

Au Mali, il semble que chaque campagne agricole arrive avec des nouveautés au détriment des producteurs. Après l'épisode de l'engrais frelaté, celui des tracteurs détournés, ou encore celui des pesticides à forte toxicité, place à celui des engrais "cailloux".

De quoi s'agit-il ?

Dans plusieurs vidéos publiées sur les réseaux sociaux, on peut percevoir des producteurs qui exhibent l'engrais qu'ils ont reçu. Dans ces vi-

déos, ils démontrent la mauvaise qualité de cet engrais. Ces producteurs vivent dans des zones de production différentes. Adama Coulibaly, paysan à Koutiala, montre, dans une vidéo réalisée dans son champ, un sac d'engrais sur lequel on peut lire en lettres capitales "CMDT / DPA". D'après Coulibaly, l'engrais subventionné qu'il a reçu contient du caillou c'est-à-dire de la roche broyée et mélangée à l'engrais avant d'être emballé dans des sacs. « Nous avons trouvé que l'engrais ne se dilue pas comme d'habitude », affirme un autre paysan dans une autre vidéo. Et de poursuivre que pendant quatre jours et quatre nuits, il a versé de l'engrais reçu dans l'eau, ce qui lui a permis de récolter une quantité importante de caillou dans l'engrais. « C'est du haram leur argent », s'indigne un paysan victime de l'engrais caillou. « On est obligé de mettre notre argent dans cet engrais subven-

tionné et voilà le résultat », se confie le sexagénaire. « C'est des gens qui veulent nous nuire », ajoute-t-il en présentant les cailloux non dilués. Il faut signaler que l'engrais subventionné par l'État coûte 14 000 FCFA contre 27 000 FCFA pour celui non subventionné. Cet engrais subventionné est cédé aux paysans à travers la CMDT. C'est une enveloppe financière annuelle de près de 20 milliards FCFA que l'État débloque pour la subvention. Avant l'apparition de ces engrais, des producteurs avaient reçu des pesticides, des pesticides à forte toxicité ayant causé des morts d'hommes.

5 milliards FCFA pour acquérir ces pesticides

Face à la progression fulgurante des jassides et pour sauver les récoltes de la campagne dernière, les dispositions d'une loi relative à



L'Agriculture avait été interprétée afin de permettre l'utilisation, à titre exceptionnel, des pesticides. Entre temps, la situation s'était sérieusement améliorée. Donc, les producteurs n'avaient plus besoin de ce type de pesticides très toxiques pour la nouvelle campagne. Malgré cela, et sachant que l'État n'avait eu recours à ces pesticides qu'à titre exceptionnel, les responsables de la Ccmdt se sont entêtés à passer de nouvelles commandes de ces produits sans l'accord de l'État. Des signatures de contrats avaient été faites d'après les enquêtes des services des Douanes et d'autres structures qui ont formellement établi l'introduction de ce type de pesticides d'une valeur de 5 milliards de CFA sur le territoire national. Certains de ces pesticides avaient même été distribués à des producteurs. Pour entrer en possession de la somme, l'ex-ministre de l'Agriculture s'était obstiné à faire passer en Conseil des ministres le décret de dérogation en vue de passer directement un marché de fourniture de pesticides. Dans un premier temps, il l'a introduit auprès du Premier ministre qui l'a acheminé au Président de la Transition qui a rappelé le caractère exceptionnel de l'autorisation donnée lors de la campagne dernière. Donc, le texte avait été rejeté, le temps d'avoir les conclusions des analyses de validation. Pressé de voir le décret signé, Lassine Dembélé est revenu à la charge pour le même texte. Cette obstination de Lassine Dembélé à obtenir la dérogation s'explique par le fait que les produits non validés avaient déjà été acheminés dans les zones de production. Et certains producteurs avaient commencé à les utiliser. Une utilisation qui a causé en des endroits des morts d'hommes comme dans la filière Ouest c'est-à-dire la zone de Kita. Intrigué par l'obstination de l'ex-Ministre et

ayant été informé que l'utilisation des pesticides a causé des morts d'hommes dans la zone de Kita, le Chef de l'État, qui était sur le point de signer le décret, s'est rétracté. Pour voir clair, il a mis en place une commission d'enquête sur le terrain. En prélude à la mission de cette commission, un vocal d'un responsable de la Ccmdt avait fuité. Moro Diakité, Directeur de la production de la Ccmdt, auteur du vocal s'exprimait en ces termes : "Le Pdg m'a dit de vous informer que [...] si on nous autorisait de choisir les villages et coopératives où devrait se rendre la mission, il nous faut choisir les villages où il n'y a que des anciens stocks de Houlala ou de Jacobia ancienne formule..." Diakité évoque aussi qu'il faut que les Administrateurs généraux informent les magasiniers, les chefs de division et les chefs de service de production agricole pour qu'ils d'identifient les magasins et les villages dans lesquels se trouve l'ancien stock. Le messenger de Dr Nango Dembélé ajoute qu'il faut préparer les producteurs au cas où la mission posait

des questions sur la toxicité des produits. Et qu'en réponse, ils devraient dire que les produits ont été utilisés et qu'ils n'ont pas causé de problèmes majeurs. Il continue ses instructions en disant que les producteurs devraient dire qu'ils ont reçu une formation relative à l'utilisation de ces produits. Moro Diakité ne s'arrête pas là. Il demande à ce que les producteurs disent à la mission qu'ils sont pressés d'avoir leurs produits car des nuisibles ont été constatés par-ci et par-là dans des champs. Il va plus loin en les invitant à citer le cas de Kadiolo où les nuisibles sont apparus par-ci et par-là et que les producteurs de cette zone ont commencé à les traiter avec satisfaction. Au cas où la commission d'enquête découvre quelques produits du nouveau stock, le messenger de Dr Nango Dembélé recommande aux producteurs de déclarer que lesdits pesticides étaient le reliquat de l'an passé et que leurs terres commençaient déjà à être infestées de jassides. Malheureusement pour Diakité et ses comparses, le pot aux roses a été largement découvert. Et le chef de l'État a pris toutes ses responsabilités en limogeant sans la même journée le ministre de l'Agriculture et le PDG de la Ccmdt.

En tout cas, au regard de cette situation d'engrais "cailloux" ayant suivi celle des pesticides de mauvaise qualité, l'on est en droit de se demander si la campagne cotonnière actuelle va réussir. Tout ça par la faute de cadres censés apporter une plus-value au secteur agricole.

Yacouba Ongoiba



■ Seydina Abass Drame



Petit , c'était la dernière fois. 48 mois déjà Dieu, pardonne ce petit, accueille le dans ton paradis. Il était un bon ami, un bon père, un bon mari, un bon frère

En un mot, une bonne personne

Ma fille dort en paix ta place demeura vide pour toute la vie . Pries pour moi, car sans toi le chemin sera long, très long Et pourtant, je t'avais transmis mon testament par téléphone lors d'une attaque dont nous étions la cible. Je garderai toujours ces échanges

téléphoniques qu'on a eu dans le feu de l'action.

Tu as eu tellement peur !!! Tu n'as jamais cessé de me remonter le moral jusqu'à notre sorti hors du danger. Merci Ringo merci et merci Aly Ngari fils de Amadou, I NIANGADO I NI HONRÔUA



■ MaliBa FM -



La Confédération Africaine de Football (CAF) a approuvé les Stades Mamadou Konaté de Bamako et Babemba Traoré de Sikasso pour accueillir ses compétitions. La correspondance d'approbation date de ce jeudi 1 Août 2024.



■ Maman Simone



Bonne fête d'indépendance à vous mes chers abonnés ivoiriens et ivoirienne

■ Dougakoro Seydou Koumare



Quelqu'un renonce à 700K f/mois, on le traite de manipulateur. Pendant ce temps d'autres essayent d'augmenter leurs avantages(kô dôrômê ti bôw a la)et on trouve qu'ils ont raison ! Sacré comportement koura ! Seigneur délivre nous

■ Babi Pulses -



Novak Djokovic à Leo Messi :
« J'ai rencontré Messi dans un restaurant en Amérique. Il m'a demandé des conseils sur le tennis. Je lui ai répondu : 'S'il te plaît, Messi, ne me demande pas. Je ne te donnerai aucune information. Tu as dominé le football et maintenant tu veux dominer le tennis. Non, non, reste au football. Quand je prendrai ma retraite, tu pourras jouer au tennis.'
Il a ri et m'a dit : 'J'ai de la chance que le football se joue avec les pieds et non avec les mains.' Mais la vérité est que j'ai de la chance qu'il ne soit pas joueur de tennis, sinon je ne gagnerais aucun titre. C'est le meilleur joueur de football de tous les temps. J'aime le regarder. »



■ Attoungblan Net -



La diva Aicha Kone reçoit le prix, Mouvement pour la Paix et des Patries (MAPA) au Niger après son grand Concert...



Djibi Raul Dansoko



Il a activé ses vidéomans, zéro résultat.
Lui-même a pris la parole, c'est encore zéro.
I te limaniya

Moctar Ousmane SY



Le Mali a été une fois de plus agressé par des forces obscures, lâches et barbares devant une communauté internationale silencieuse et étonnement impuissante qui pourtant sait réagir avec promptitude sur des situations similaires quand il s'agit d'autres. L'attitude des autorités ukrainiennes est inacceptable et ne doit pas rester sans conséquences au regard des principes et règles du droit international qui valent pour tous !
Le Mali ne tombera pas !
Je rends hommage à nos braves et dignes Forces Armées Maliennes tombés pour la défense de la patrie et exprime ma profonde reconnaissance de leur sacrifice suprême pour défendre notre pays.
Le patriotisme c'est aussi mais surtout la capacité à rester debout pour son pays et à le préserver quand ça va mal et pas seulement quand tout va bien.
Même dans nos désaccords, sachons oeuvrer ensemble pour préserver notre essentiel : Le Mali
Aucun sacrifice ne sera de trop pour notre pays !



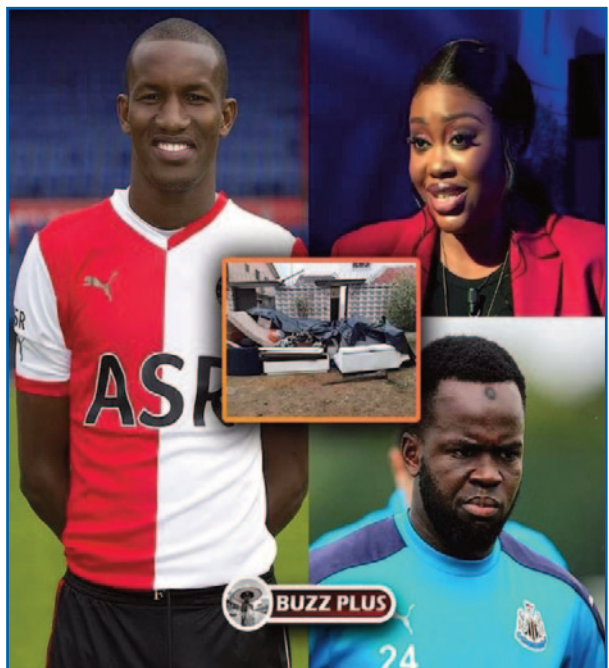
Infolucide l'information juste



La veuve de feu Cheick Tioté, légende du football, aurait expulsé la famille de ce dernier de leur maison familiale. Cette décision a provoqué différents commentaires sur les réseaux.

Cissé Sékou, ancien international ivoirien, coéquipier de Tioté, a exprimé sa colère :

Tu as de la chance que je ne sois pas là-bas, sinon tu aurais compris qu'on peut devenir un psychopathe si on le souhaite. Nous jouons au football pour protéger nos proches du besoin : nos parents, nos frères, nos encadrateurs, etc. Nous avons tout fait pour te raisonner, mais tu continues à faire la sourde d'oreilles.



BUZZ PLUS

Audit révélant des irrégularités financières et administratives à l'EDM-SA : Le cas problématique de Malian Engine Renting (MER-SA)



Un récent audit de la gestion de la Société Énergie du Mali (EDM-SA) pour les exercices 2020, 2021, 2022 et jusqu'au 31 octobre 2023 a mis en lumière de graves irrégularités financières et administratives. Parmi les points soulevés, le cas de l'entreprise Malian Engine Renting (MER-SA) se distingue particulièrement, mettant en évidence des pratiques préoccupantes de favoritisme et de clientélisme qui compromettent l'efficacité et la transparence des marchés publics. Le contrat n°23-111 DG/DP signé le 20 juin 2023 entre l'EDM-SA et MER-SA prévoyait la fourniture, le transport, l'installation et le couplage de quatre groupes électrogènes Caterpillar 3516B de 2 MVA chacun à Sévaré. Malgré un paiement anticipé de 66,5% du montant total contractuel de 999 212 805 FCFA, seulement deux des quatre groupes électrogènes ont été livrés lors d'un contrôle d'effectivité réalisé le 19 avril 2024, causant un préjudice financier de 332 156 012 FCFA pour l'EDM-SA. Le non-respect des clauses contractuelles par MER-SA, en ne livrant pas tous les équipements dans le délai imparti et sans signature d'un certificat de réception provisoire, soulève des inquiétudes quant à d'éventuelles pratiques douteuses dans l'exécution des marchés publics. La situation soulève également des questions sur la possible complicité ou négligence de la direction de l'EDM-SA, alimentant ainsi les soupçons de favoritisme envers le fournisseur.

Face à ces irrégularités, des mesures correctives urgentes sont nécessaires pour récupérer les fonds indûment payés, assurer la livraison complète des équipements contractuels et restaurer la confiance dans les institutions publiques au Mali. Il est impératif de mettre en place des réformes visant à renforcer la transparence et la responsabilité dans l'attribution et la gestion des marchés publics, ainsi que des mécanismes de contrôle plus stricts et des sanctions appropriées pour les manquements contractuels.

L'affaire MER-SA met en lumière les difficultés persistantes du Mali en ce qui concerne la gestion transparente et efficace des marchés publics. Le favoritisme et le non-respect des termes des contrats compromettent non seulement la qualité des services publics, mais sapent également la confiance des citoyens envers leurs institutions. Il est crucial de ré-

Mali : EMAN s'exprime sur la situation géopolitique et géostratégique actuelle



Bamako, le 07 août 2024, le Président Makan Moussa Kanouté du Mouvement Ensemble Pour un Mali Nouveau (EMAN) a réagi au communiqué N° 068 du 04 août 2024 du gouvernement de la République du Mali, concernant les actions des Autorités Ukrainiennes sur le sol malien visant à "combattre les éléments de la Fédération de Russie".

Le Président d'EMAN se réjouit de la décision prise telle qu'exprimée dans le Communiqué susmentionné et félicite les Autorités de la Transition pour leur courage et leur clairvoyance ayant guidé ladite décision. Il rappelle aux autorités ukrainiennes que le lieu approprié pour affronter les Forces armées russes est en Ukraine et non au Mali, dénonçant ainsi cette nouvelle ingérence dans les affaires intérieures du Mali.

Selon le président du Mouvement Ensemble Pour un Mali Nouveau, les Maliens ont déjà saisi les intentions funestes et inavouées de certaines puissances étrangères qui ont été vaincues face au Mali d'Assimi GOITA et qui cherchent à venger cette défaite en explorant d'autres voies pour atteindre leurs objectifs.

Il souligne que leur mouvement soutient pleinement cette décision du Gouvernement de la Transition et appelle tous ses militants, sympathisants, ainsi que l'ensemble des Maliens tant à l'intérieur qu'à l'étranger, désireux de paix, à se mobiliser ensemble pour soutenir les Autorités de la Transition dans leurs efforts de pacification du territoire national, condition sine qua non pour tout développement.

Bokoum Abdoul Momini

pondre de manière ferme et transparente à ces pratiques abusives afin d'assurer une gestion responsable des fonds publics et la mise en œuvre réussie des projets au profit de l'ensemble des Maliens.

Fatou Sissoko

Mali : Rupture des relations diplomatiques avec l'Ukraine suite à des allégations de soutien aux groupes terroristes

Le Mali a officiellement annoncé, le dimanche 4 août, la rupture de ses relations diplomatiques avec l'Ukraine. Cette décision fait suite à des allégations selon lesquelles des responsables ukrainiens auraient soutenu des groupes terroristes ayant attaqué les Forces Armées Maliennes à Tinzaouatène, dans la région de Kidal, au nord du Mali. La Sierra Leone, actuellement présidente du Conseil de sécurité de l'ONU, a transmis cette décision au Conseil par le biais d'une lettre explicative des autorités maliennes.

Le gouvernement de transition malien a condamné les déclarations du porte-parole de l'Agence ukrainienne de renseignement militaire, reconnaissant l'implication de l'Ukraine dans l'attaque terroriste contre les FAMA. Les autorités maliennes ont justifié cette rupture en évoquant les "remarques subversives" de l'Ukraine et son soutien présumé aux terroristes responsables de l'attaque à Tinzaouatène, ayant entraîné de lourdes pertes parmi les soldats maliens et les paramilitaires russes du groupe Wagner opérant en soutien aux forces maliennes.

En réaction, le Niger, allié proche du Mali, a également rompu ses relations diplomatiques avec l'Ukraine. Le Niger a exprimé son intention de saisir le Conseil de sécurité de l'ONU pour discuter de l'agression ukrainienne, qualifiant les actions de l'Ukraine de "subversives et inacceptables". Le gouvernement nigérien a regretté le silence de l'Union



africaine face à cette situation.

Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali, Abdoulaye Diop, a souligné l'importance de cette rupture lors d'une réunion avec les ambassadeurs et consuls généraux du pays. La confédération des États du Sahel a été au cœur des discussions, visant une coordination renforcée des actions diplomatiques entre ses membres. Une conférence des ambassadeurs est prévue prochainement pour remobiliser les acteurs de la diplomatie malienne et adapter les stratégies en fonction des nouvelles priorités.

Arouna Sidibé



**Sécurisation accrue des recettes :
Lancement de la modernisation des
douanes maliennes**

Les douanes maliennes ont lancé un programme de modernisation appelé « Programme de Modernisation du Contrôle des Opérations du Commerce International », visant à sécuriser les recettes douanières dans un contexte de simplification des formalités du commerce international. Ce programme inclut la création d'un Centre d'Expertise Technique (CET) qui joue un rôle crucial dans l'identification de la classification et de la valeur des marchandises à partir des documents fournis par les importateurs.

Le CET est constitué d'experts du domaine douanier et d'experts en informatique, et est considéré comme l'avenir de l'administration douanière en termes de modernisation. En effet, ce centre gère les risques documentaires, produit un rapport de réconciliation et sert d'outil d'assistance pour les bureaux de destination et de soutien à la prise de décision des vérificateurs. Il permet également d'alerter les douaniers au bureau en cas de risque identifié, facilitant ainsi la prise de décision concernant une cargaison.

Dans le cadre de ce programme, la commission des finances, de l'économie, du plan, de la promotion du secteur privé et des industries du CNT a effectué une visite au CET pour s'assurer de son bon fonctionnement. Cette visite, dirigée par le président Monsieur Mamadou TOURE, avait pour but de vérifier l'efficacité du rôle central du CET dans l'augmentation des recettes douanières. L'inspecteur général des Douanes, Amadou KONATE, arrivé à la tête des douanes en août 2021, veille per-

sonnellement à ce que le travail au sein du CET soit effectué avec rigueur et efficacité.

Grâce à cette modernisation des services douaniers, les douanes maliennes se positionnent en avance dans la digitalisation des services de paiement de l'administration. L'objectif final est d'augmenter de manière significative les recettes douanières et d'assurer une sécurisation accrue des opérations du commerce international. Lorsque le directeur général des douanes parle de "rationalisation des contrôles", il fait référence à un processus d'analyse approfondie des risques afin d'optimiser les procédures de contrôle douanier. En identifiant et évaluant les différents risques associés aux opérations douanières, il devient possible de mettre en place des contrôles plus ciblés et efficaces, tout en réduisant les coûts et les ressources nécessaires.

Dans ce contexte, les membres de la commission finance du CNT, dirigée par Monsieur Mamadou TOURE, ont exprimé leur satisfaction quant au travail accompli par les douanes. Leur mission consiste à vérifier, rencontrer les agents des douanes pour comprendre les difficultés auxquelles ils sont confrontés, et collaborer à la recherche de solutions pour résoudre ces problèmes.

La création de cette structure a permis à l'État du Mali de réaliser des économies significatives d'environ 15 milliards de Fcfa par an, qui étaient auparavant alloués à la vérification douanière. L'inspecteur général Konate et son équipe ont été particulièrement salués pour leurs efforts et leur engagement, ce qui a valu au directeur général des douanes des félicitations chaleureuses.

Mohamed N'Diaye





CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorités Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**

Les Défis du Secteur Agricole au Mali: Entre Difficultés Immédiates et Enjeux à Long Terme

Le ministre de l'Agriculture du Mali, Daniel Siméon Keleman, est confronté à une série de défis majeurs dans le cadre de la campagne agricole de 2024. Parmi les principales difficultés rencontrées figurent la faible quantité de pluie enregistrée en début de campagne, sa mauvaise répartition dans l'espace et dans le temps, ainsi que l'apparition de ravageurs tels que la chenille légionnaire d'automne sur le maïs et les jassides sur le cotonnier.

Pour faire face à ces défis, le ministre a pris des mesures telles que l'appui conseil aux agriculteurs, la diffusion de variétés précoces et résistantes à la sécheresse, ainsi que la promotion des savoirs paysans en matière de lutte contre les ennemis des cultures. Cependant, des inquiétudes persistent quant à l'uti-

lisation de pesticides homologués, certains évoquant même l'introduction de pesticides non autorisés comme motif de renvoi de l'ancien ministre de l'Agriculture.

La saison des pluies a débuté de manière contrastée, suscitant des craintes pour le secteur agricole. Le nouveau ministre se trouve ainsi face à des défis majeurs, notamment la lutte contre les jassides, ravageurs du cotonnier. Il a souligné que la Campagne agricole 2024 s'inscrit dans la mise en œuvre d'un plan validé lors de la 14ème session du Conseil Supérieur de l'Agriculture.

En parallèle, le Mali doit faire face à plusieurs défis à long terme dans le domaine agricole, notamment le changement climatique qui impacte les rendements agricoles en raison de la variabilité climatique croissante et des sai-

sons de pluies de plus en plus imprévisibles. La dégradation des sols constitue également une menace pour la productivité agricole à long terme, avec l'érosion et la perte de fertilité des sols.

Dans ce contexte, le secteur agricole au Mali se trouve à un tournant crucial, où des mesures urgentes et des stratégies à long terme doivent être mises en œuvre pour relever les défis immédiats et anticiper les enjeux futurs liés à un environnement agricole de plus en plus complexe et exigeant. La question soulevée met en lumière plusieurs défis majeurs auxquels le secteur agricole est confronté et qui entravent son développement. Voici des éléments de réponse détaillés et professionnels pour chacun des points abordés :

- **Infrastructures Inadéquates** : Les infrastructures de stockage, de transport et de commercialisation des produits agricoles sont effectivement essentielles pour garantir l'accès des agriculteurs aux marchés. L'amélioration de ces infrastructures est cruciale pour réduire les pertes post-récolte, accroître la valeur ajoutée des produits et renforcer la compétitivité des exploitants agricoles.

- **Accès aux Intrants** : Les intrants agricoles de qualité, tels que les semences améliorées et les engrais, sont indispensables pour aug-





menter la productivité et la qualité des cultures.

Mécanismes facilitant l'accès des agriculteurs aux intrants : Il est essentiel de mettre en place des dispositifs favorisant l'accès des agriculteurs à ces intrants, notamment en renforçant les chaînes d'approvisionnement et en proposant des solutions de financement adaptées.

Financement et Crédits Agricoles : Le manque d'accès à des crédits adaptés constitue un obstacle majeur à l'investissement et à la modernisation du secteur agricole. Il est indispensable de développer des produits financiers spécifiques répondant aux besoins des exploitants agricoles, tout en renforçant les mécanismes de garantie et d'accompagnement financier.

Formation et Conseil Agricole : La formation continue et l'accès aux services de conseil agricole sont des leviers essentiels pour renforcer les compétences et les capacités des agriculteurs. Des programmes de formation

adaptés aux besoins locaux et aux spécificités des exploitations agricoles doivent être mis en place pour accompagner les agriculteurs dans l'adoption de pratiques agricoles durables et innovantes.

Gestion de l'Eau : L'irrigation et la gestion efficace des ressources en eau revêtent une importance capitale pour garantir des récoltes

régulières malgré les aléas climatiques. Il est crucial de promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, d'investir dans des infrastructures hydrauliques adaptées et de sensibiliser les agriculteurs à une utilisation rationnelle de l'eau.

■ Karamoko B Keita



Ministère de l'agriculture : Plus de 2 milliards FCFA volatilisés



Décidément, le secteur agricole malien ne finit pas de défrayer la chronique. Après le double limogeage en une journée du ministre de l'agriculture et du Pdg de la Cmdt, l'on parle de l'existence d'un type d'engrais de très mauvaise qualité distribué aux producteurs : l'engrais caillou. Et pour enfoncer le clou, un rapport du bureau du vérificateur général vient mettre à nu la très mauvaise gestion établie sur le non-respect des procédures instituées. Une pratique du directeur des finances et du matériel du ministère de l'agriculture qui a fait évaporer des caisses de l'État 2 167 453 220 FCFA.

En effet, c'est ce qui ressort d'un rapport du bureau du vérificateur général en date de juillet 2024 relatif à la vérification de la gestion de la Direction des finances et du matériel du ministère de l'agriculture et portant sur les exercices 2021 (à partir du 2ème trimestre), 2022 et 2023 (30 septembre). Ce non-respect des procédures en vigueur a concerné les faux enregistrements de marchés publics pour un montant total de 30 786 017 FCFA; la réception sans réserve des marchés non entièrement

exécutés pour un montant de 52 605 500 FCFA. Il a concerné aussi la non-mobilisation de la caution de la garantie de restitution de l'avance de démarrage pour un montant de 118 497 960 FCFA ; l'apposition de visa sur des marchés dont les prix sont supérieurs à ceux indiqués par la mercuriale pour un montant total de 783 749 928 FCFA ; la gratuité accordée sans base légale pour un montant total de 663 075 708 FCFA ; et la distribution fictive d'équipements Agricoles pour un montant total de 518 738 107 FCFA.

De faux enregistrements de marchés publics

D'après le rapport, les titulaires de 11 marchés passés par la DFM, durant la période sous revue (2021, 2022, 2023), ont procédé à de faux enregistrements. En effet, les confirmations d'authenticité auprès des six (6) Centres des Impôts du District de Bamako ont révélé que les mentions d'enregistrement figurant sur lesdits contrats ne sont pas authentiques. Les titulaires des marchés n'ont pas payé les droits d'enregistrement d'un montant de 26 714 600

FCFA et la redevance de régulation pour un montant total de 4 071 416 FCFA. Le montant total compromis se chiffre à 30 786 017 FCFA. En posant de tels actes illégaux, les titulaires des marchés ont violé les termes de la Loi n°06-067 du 29 décembre 2006, modifiée, portant Code Général des Impôts, et du Décret n°09-687/P-RM du 29 décembre 2009.

Réception sans réserve de marchés non entièrement exécutés. À en croire le rapport, les commissions de réception ont réceptionné sans réserve des marchés non entièrement exécutés. Il s'agit des marchés de fournitures qui n'ont pas été entièrement exécutés par leurs titulaires, conformément aux clauses contractuelles. Ce sont les marchés n°3415 du 30 septembre 2021, n°3416 du 26 octobre 2021, n°3583-DRMP du 30 septembre 2021, et n°4720-DRMP du 11 novembre 2023. Le premier marché est relatif à l'acquisition de 34 kits d'aviculture traditionnelle améliorés pour les régions de Kayes, Koulikoro et le District de Bamako. Le second marché concernait l'acquisition de 33 kits d'aviculture traditionnelle améliorés à Ségou, Mopti et Sikasso. Le troi-



sième est relatif à l'acquisition de kits de production d'œufs dans les régions de Koulikoro, Sikasso et le District de Bamako. Le quatrième a concerné l'achat et le transport de 3 000 000 d'alevins pour les localités de Sélingué et les régions de Dioïla, Bougouni, Koutiala, San, Bandiagara, Kita, Mopti, Ségou et du District de Bamako en deux (2) lots. Ainsi, ces marchés de fournitures non entièrement exécutés par leurs titulaires ont engendré, au total, un montant compromis de 52 605 500 FCFA. Cette hémorragie financière n'est que la conséquence de la violation des termes du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant Code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public. Non-mobilisation de la caution de la garantie de restitution de l'avance de démarrage Le Directeur des Finances et du Matériel n'a pas mobilisé la garantie de restitution de l'avance de démarrage d'un marché de fournitures. En ne mobilisant pas cette garantie, il a violé l'esprit du décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant Code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public. Et c'est ce qu'il a fait lors de l'achat de machine de nettoyage de semences. En effet, ledit marché d'un montant de 394 993 200 FCFA a été notifié le 19 septembre 2023 pour un délai de 60 jours. L'avance démarrage d'un montant de 118 497 960 FCFA a été payée par Mandat n°2162 du 20 novembre 2023. La garantie de la caution d'avance de démarrage a expiré le 28 février 2024 alors que lesdits équipements n'ont pas été livrés malgré le dépassement du délai contractuel. Le montant de la garantie non mobilisée s'élève à 118 497 960 FCFA. Appo-

sition de visa sur des marchés dont les prix sont supérieurs à ceux indiqués par la mercoriale. Le rapport révèle que le Délégué du Contrôle Financier auprès du Ministère chargé de l'Agriculture a visé des marchés dont les prix sont supérieurs à ceux indiqués par la mercoriale. En effet, il a apposé son visa sur les pièces de paiement de trois (3) marchés pour lesquels les prix fixés par la mercoriale ne sont pas respectés. Le montant total du dépassement pendant la période sous revue s'élève à 783 749 928 FCFA. En procédant ainsi, il y a eu violation des dispositions du Décret n°2018-0009/P-RM du 10 janvier 2018 portant Règlement Général sur la Comptabilité Publique, de la loi n°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux lois de finances Gratuité accordée sans base légale Selon le rapport, les membres de l'équipe technique permanente de la commission de suivi du programme pilote de subvention des équipements agricoles ont accordé des gratuités sans base légale. En effet, l'examen des dossiers individuels des bénéficiaires a permis de constater que, sur un total de 1 450 dossiers approuvés par l'équipe permanente, seulement 388 ont fait l'objet de règlement total ou partiel. Le reliquat de 1 062 dossiers a été admis en gratuité par ladite équipe sans aucune base légale. Le montant total de la contribution des bénéficiaires non perçu par l'équipe permanente, au taux de 20% du prix d'acquisition, est de 663 075 708 FCFA. Alors, il y a eu manifestation violation des termes de la Convention de transfert d'équipements agricoles entre le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et l'Assemblée Per-

manente des Chambres d'Agriculture du Mali du 10 décembre 2020. Distribution fictive et irrégulière d'équipements Agricoles Dans leur rapport, les enquêteurs du bureau du vérificateur général ont révélé que le Chef de l'équipe technique permanente de la Commission de Gestion et de Suivi du Programme Pilote de Subvention des Equipements Agricoles a effectué des distributions irrégulières d'équipements. En effet, des bénéficiaires contactés par l'équipe de vérification, attestent n'avoir pas reçu des équipements enlevés en leur nom par l'équipe permanente à travers des bons d'enlèvement. En outre, des personnes figurant sur la liste des bénéficiaires sont d'anciens chauffeurs bénévoles du département de l'agriculture qui ont été enregistrés à leur insu. Ces derniers attestent n'avoir pas reçu des lots d'équipements qui ont été enlevés en leur nom par l'équipe permanente. Le montant total des distributions fictives par l'équipe permanente de la Commission de Gestion et de Suivi du programme pilote de subvention des équipements agricoles est de 518 738 107 FCFA. Encore un acte qui viole le Décret n°2015-0564/PM-RM du 10 septembre 2015 portant création de la Commission de gestion et de suivi du programme pilote de subvention des équipements agricoles. Au regard de ces différentes révélations des enquêteurs, l'on se pose la question de savoir à quoi servent les textes, s'ils ne sont pas respectés par les responsables censés les faire respecter.

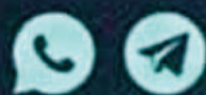
Yacouba Ongoiba



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Bataille de Tinzaouatène : La diatribe de trop du soldat de 2ème classe Mle 24831

Depuis la mise en place du second gouvernement après la rectification de la trajectoire de la transition, opérée le 24 mai 2021, par le Colonel Assimi Goïta, il est force de constater que le Premier ministre ne cesse de poser des actes qui ne devraient pas être ceux d'un Premier ministre en fonction. Ce sont des actes très critiques envers la gestion de la transition. Le dernier en date est sa communication sur la bataille sanglante de Tinzaouatène.

Tout a commencé lors du tout premier séminaire gouvernemental de l'actuelle équipe. En présidant l'ouverture des travaux, il a demandé aux ministres de travailler pour le bonheur des populations, d'organiser rapidement des élections et de quitter, "sinon les populations viendront nous chasser du pouvoir avec des

pierres". Il est allé plus loin en affirmant que le pouvoir a déployé beaucoup d'efforts pour le secteur Défense et, qu'il doit orienter maintenant ses efforts vers la Diplomatie et le Développement, d'où la notion des 3 D: Défense-Diplomatie-Développement. Une façon de dire que la diplomatie serait malade parce que, depuis son retour d'un "repos médical forcé", il n'aurait plus la confiance du Colonel Assimi Goïta pour le représenter personnellement dans des rencontres internationales de grande envergure. Comme si cela ne suffisait pas pour montrer son amertume, il a souligné, lors d'une rencontre avec le M5RFP qu'il n'est au courant de rien par rapport à la crise énergétique et que le Président de la transition a pris le dossier en main. Là aussi, c'est une manière de dire qu'il n'a aucun rôle à jouer dans cette crise, autrement dit une as-

tuce de se déresponsabiliser des conséquences de ces régulières coupures d'électricité. Ces différents actes ne sont pas des actes isolés. D'autres se sont réalisés au fil du temps.

Problématique du délai de la transition

Au moment où les colonels gardent le silence sur cette question, l'ancien Porte-parole de feu IBK a profité d'une rencontre avec le comité de pilotage du dialogue inter-malien, venu recueillir les suggestions du gouvernement, pour s'adonner à une gymnastique juridique dans le seul dessein de prouver que la transition ne prend pas fin le 26 mars 2024 comme indiqué dans le décret qu'il a cosigné avec le Président de la transition. C'était le vendredi 05 avril 2024 à la primature. Au cours de cette rencontre, le Président de l'agonisant Mouvement patriotique pour le renouveau (MPR) a indiqué que la transition se termine par la prise de fonction du nouveau Président de la République, mais n'a pas donné de date pour la tenue du scrutin présidentiel. Il dit se fonder sur l'article 190 de la constitution de 2023 qui dispose : "Jusqu'à la mise en place de nouvelles institutions, les institutions établies continuent d'exercer leurs fonctions et attributions". Selon lui, l'article 27 de la Charte



révisée est également on ne peut plus clair sur la question : « La durée de la Transition est fixée conformément aux recommandations des Assises nationales de la refondation (ANR) ». Par rapport au décret qui a fixé la durée de la transition à deux ans, le soldat de 2ème classe 24831 a tenu les propos suivants : "Le décret dont on parle, est celui qui a été signé dans le cadre des discussions avec la CEDEAO. Mais nous sommes sortis de cette organisation depuis quelque temps. Tout ce qui était convenu avec la CEDEAO est nul et non avenu au Mali. Nous avons mis une croix sur cette organisation, y compris tout ce que nous avons négocié avec elle, parce qu'elle a voulu porter atteinte à l'intégrité physique et à la stabilité d'un des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES)". Autrement dit, l'Accord convenu en 2022 entre le gouvernement de Transition et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) relatif à la durée de la Transition, est caduc et sans effet. A signaler que le décret est le décret N°0335/PT-RM du 06 juin 2022. Le mémorandum, une véritable diatribe contre les colonels Dans le document, le M5RFP tendance Choguel introduit en se félicitant des résultats tangibles obtenus sous le leadership du Président de la transition. Cependant, le document indique que depuis la formation du second gouvernement opéré le 1er juillet 2023, le pacte d'honneur entre leur tendance et les colonels a été rompu. Tout d'abord, il souligne que "le limogeage et le remplacement de presque tous les ministres du M5-RFP, sans consultation ni proposition de Dr Choguel K. MAIGA, en sa double qualité de Premier ministre et de Président du M5-RFP". Le document va plus loin en soulignant que "plusieurs questions majeures de la gestion gouvernementale ont été traitées sans y associer le Chef du gouvernement, notamment la finalisation de la réorganisation territoriale, la gestion de la crise énergétique, l'organisation de la campagne référendaire et du « meeting de la honte » du 8 juin 2023, le report des élections, etc. Il en est de même de ce qui concerne les discussions sur l'Alliance des États du Sahel (AES), des négociations sur certains dossiers à caractère économique et financier avec des partenaires stratégiques, ainsi qu'avec des partenaires techniques et financiers du Mali". Ensuite, le mémorandum dit fustigier "certaines pratiques de l'ancien système qui jurent avec les intérêts supérieurs



du Peuple malien, refont surface à travers des arrestations et détentions extrajudiciaires notamment de membres du M5-RFP, le retour progressif et l'infiltration rampante de ceux qui avaient observé une position « neutre » et de ceux qui avaient combattu ouvertement l'avènement du renouveau et s'adonnent à un sabotage et à une déstructuration, depuis l'intérieur, du processus de Refondation, dans le but de remettre en cause l'esprit et les acquis du changement". Et puis, par rapport au dialogue inter-malien (DIM), le document indique que "la déclinaison de certaines recommandations tendancieuses « phares » du DIM ont heurté l'opinion, en ce qu'elles s'écartent des objectifs visés et qu'elles tombent dans le piège des pourfendeurs de cette initiative. Il s'agit notamment de la prorogation de la durée de la Transition de 5 ans, de l'élévation de six (6) colonels aux grades de généraux, et de la négociation avec les chefs des groupes terroristes". Face à ce mémorandum, la tendance M5RFP de l'imam Oumarou Diarra comprenant Me Mountaga Tall, Jeamille Bittar, Tiemoko Maïga, etc a aussitôt réagi par cette expression "Choguel est en rupture avec toutes les règles du Dambé (dignité, honneur)". En sus, il faut souligner qu lorsque le signataire du mémorandum, Boubacar Karamoko Traoré, a été interpellé et placé sous mandat de dépôt, Choguel est sorti sur les réseaux sociaux pour défendre le contenu du document. Les colonels n'ont pas réagi. Certainement, c'est ce qui lui a amené à gesticuler sur la rude bataille de Tinzaouaten. "Tinzaouatène sera malien". C'est en ces termes qu'il gesticulait, comme

si cette ville stratégique frontalière d'avec l'Algérie n'avait jamais été dans le giron de la République. C'était lors de la cérémonie d'inauguration de la rencontre des notaires du Mali. Dans sa communication, l'ancien ministre de l'industrie et du commerce de feu ATT a catégorisé les militaires : ceux qui sont sur le théâtre des opérations et ceux qui sont dans les bureaux à Bamako. « ...Même au moment où nous nous réunissons ici, nos soldats sont en train de se battre. C'est pour cela que je les appelle les monèbo denw » vocifèrait-il. Pourtant, lorsqu'il a utilisé cette expression pour la première fois, c'était à l'issue d'une visite de courtoisie rendue à Colonel Malick Dia suite à son retour de "repos médical forcé". « [...] je voudrais lancer ce message à nos soldats. Soyez fiers, ceux qui vont tomber, ne mourront pas pour rien. Vous mourrez pour votre peuple. D'autres vont mourir dans les hôpitaux ici à Bamako, on ne sait même pas qui ils sont mais vous, on se rappellera de vous un jour. [...] » a-t-il poursuivi. "Qui sont ceux qui vont mourir dans les hôpitaux à Bamako ? A défaut d'avoir une réponse claire de Choguel, nous pensons qu'il s'agit des soldats qui ont pris la scène politique.

En tout état de cause, le président du MPR semble être épuisé de son isolement tant par ses employeurs que par la classe politique et une grande partie de la société civile. En somme, il semble être un Premier ministre « protocolaire »

Yacouba Ongoïba



Gestion municipale à Bamako : Une vieille lionne et un jeune loup respectivement à la tête des communes II et IV

Par arrêté N°2024-2600/MATD-SG du 02 août 2024, le Ministre d'État, Ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation a mis en place des délégations spéciales pour la gestion des communes II et IV du district de Bamako. Cette décision fait suite à celle qui avait dissout les conseils municipaux de ces deux communes.

Neuf mois après la dissolution de leurs conseils municipaux, le gouvernement a, enfin, décidé de doter de délégations spéciales les communes II et IV du district de Bamako. Chaque équipe est composée de sept (7) personnes. Si en commune II, la direction de la délégation a été confiée à une vieille lionne, en commune IV c'est plutôt un jeune loup aux dents longues qui a été mis aux commandes.

Aminata Dramane Traoré, c'est elle qui aura désormais la gestion de la commune II du district de Bamako jusqu'à l'installation d'une nouvelle équipe municipale issue des élections. Très connue sur la scène nationale et internationale pour avoir été ministre de la culture, et une militante active altermondialiste, la sanoise (ressortissante de la région de San) mettra à profit son immense expérience au service de ses concitoyens. Elle a été l'initiatrice des rues pavées à Bamako. Elle fut la première à expérimenter cette œuvre sociale dans son quartier, Missira. Quelques années plus tard, l'initiative a fait tache d'huile dans beaucoup de quartiers de la capitale malienne. La mère de l'Ambassadrice du Mali au Canada, Awa Meité, a été actrice dans tous les grands rendez-vous nationaux. À sa nomina-

tion à la tête de la délégation spéciale, elle était membre de la commission de rédaction de la charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale après avoir été membre du triumvirat qui a conduit l'organisation de la conférence d'entente nationale.

Communément appelé Mandé Siaka, le président de la délégation spéciale de la commune IV du district de Bamako n'est pas un inconnu. De son vrai nom Siaka Camara, il est membre du conseil national de la jeunesse, membre du conseil communal de la jeunesse. Siaka Camara, Enseignant de son état, est également responsable du syndicat des enseignants des collectivités territoriales. Donc, c'est un jeune leader imprégné des problèmes de sa commune qui tentera de relever les défis de la bonne gestion communale.

L'assainissement, défi commun pour les deux promus

S'il y a un secteur sur lequel Aminata Dramane Traoré et Siaka Camara sont vivement attendus, c'est celui de l'assainissement. Les deux communes sont celles qui abritent les plus grands dépôts de transit d'ordures de la capitale. En Commune II, c'est le dépôt de Medina-coura en face du stade omnisports Modibo Keita et, en Commune IV, c'est celui de Lafiabougou dénommé "Kilimandjaro" situé à côté du cimetière.

En effet, nul n'ignore que le problème d'évacuation des déchets est devenu récurrent ces dernières années. Les Mairies n'arrivant pas à trouver des solutions sont restées passives. Ce qui a ravivé les tensions entre populations et Mairies d'une part et entre acteurs locaux et populations riveraines des dépôts de transit d'ordures. Le cas de "Kilimandjaro" reste encore gravé dans la mémoire des populations. Beaucoup de riverains ont dû abandonner leur domicile pour se réfugier ailleurs à cause de l'odeur nauséabonde que dégage la montagne d'ordures. Lassés de cette situation, les populations riveraines avaient décidé qu'aucun autre déchet ne sera déposé sur le site tant que les autorités municipales n'ont pas commencé à évacuer les déchets qui s'y trouvent. Ce qui a conduit à des affrontements entre elles et ceux qui viennent verser les déchets d'où l'intervention des forces de l'ordre. En Commune II, le dépôt est tellement rempli qu'il a occupé une partie de la voie principale goudronnée qui mène au marché de Médine, le deuxième plus grand marché de la capitale. C'est un dépôt qui dégage une odeur suffocante pour les riverains et les usagers de la

voie. Et surtout que les riverains principaux sont des lieux de rassemblement de personnes : centre de formation professionnelle "Soumahoro Kanté", école fondamentale publique de Médina-coura, Jardin d'enfants de la Mairie de la Commune II, centre secondaire d'État civil de Medina-coura, Stade omnisports Modibo Keita, Gares routières, etc. Les populations s'en étaient plaintes en vain, la mairie de la Commune II a été incapable de trouver une solution. Incapables de bien gérer les déchets, les équipes municipales des deux communes ont subi la rigueur des textes : dissolution.

L'assainissement comme cause de la dissolution des équipes municipales

Il faut rappeler que c'est le mercredi 22 novembre 2023 à l'issue du conseil des ministres que les conseils municipaux des Communes II et IV ont été dissous. En effet, au chapitre des communications écrites, le ministre d'État, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation avait informé le Conseil des Ministres de la dissolution du

Conseil du District de Bamako et des Conseils communaux des Communes II et IV du District de Bamako. Selon le Colonel Abdoulaye Maiga, c'est en vue de prendre les mesures idoines pour assainir la gestion du District de Bamako et des Communes II et IV du District de Bamako qu'il a pris cette décision. Ainsi, le Conseil des Ministres, sur sa proposition, avait procédé à la dissolution de ces Conseils conformément aux dispositions de la Loi 2023-004 du 13 mars 2023 portant Code des Collectivités territoriales et la Loi n°2023-005 du 13 mars 2023 portant Statut particulier du District de Bamako. D'après le communiqué du conseil des ministres, ces dissolutions interviennent suite à la rupture des services rendus aux populations en matière d'assainissement et des irrégularités constatées dans leur gestion administrative, financière et comptable. Et de préciser qu'une délégation spéciale sera nommée sans délai au niveau de chacune de ces Collectivités territoriales pour remplir les fonctions des Conseils de Collectivités territoriales.

■ Ibrahim Sanogo



COMMUNIQUÉ INPS

Le Directeur Général de l'INPS porte à la connaissance des retraités que la dématérialisation des paiements des pensions sera effective à partir du 31 juillet 2024. A cet effet, il invite tous les bénéficiaires de droit à pension de fournir :

- Un numéro de compte bancaire pour ceux qui veulent être payés par virement bancaire ;
- Un numéro de téléphone pour ceux qui veulent être payés par mobile money.

NB : Ceux qui sont déjà payés par virement ou par mobile money ne sont pas concernés.

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

À RENSEIGNER PAR LES PENSIONNÉS

1 NOM ET PRENOM

2 N° DE PENSION

3 JOINDRE LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou
LA FICHE D'IDENTIFICATION DE MOBILE MONEY

**Veillez déposer ce fichier dans les Agences Principales,
dans les Directions Régionales ou les Agences Secondaires.**

Bamako, le 07 Juin 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Le Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Keniegoué: Top étoile ravive la cité



Maison des jeunes de Keniegoué, dans le cercle et après Kangaba, 125 km de Bamako. Ce vendredi, le chanteur Alou SAM est suivi de l'animatrice Rokia Samaké pour rejoindre une loge de fortune. Nous sommes dans l'aire culturelle Kaniogo. Mme le sous-préfet, Traoré Aminata Sanogo, le chef de village, le représentant du maire et des notables sont là depuis au moins une demi-heure.

A 19 h, le générique est lancé. Rokia Samaké nous apprend que le village a été fondé vers 1800 par Famoro Traoré,

Moriba Diabaté "Djata djely", qui évoque Soun-diata Kéita (1190-1255). Alou Sam arrive avec "Don té wélé don na". Dans l'allée gauche, des dames en uniforme brodé jaune dansent et applaudissent depuis la première prestation musicale. Le dernier "Top étoiles" ici remonte, nous a-t-on dit, à 20 ans.

On a également vu Koumansi Doumbouya avec de scintillantes perles. Trois vedettes en herbe dont Doussou et le rappeur King Gladia ont fait une prestation. Démarche d'acrobate, Gladia comme un cosmonaute flotte dans ce qui res-

semble à un manteau deux pièces marron. Un passage toutefois apprécié par les septuagénaires et les mères de familles aux premières rangées.

Moriba Diabaté, fils du terroir et invité, a invité les unes et les autres à un retour aux valeurs ancestrales.

Moussa dit Moïse Traoré
MALI TRIBUNE



Le Premier ministre sénégalais sur retrait de l'AES de la CEDEAO : « On ne peut pas encourager une autre scission »



Lundi dernier, lors d'une conférence de presse conjointe avec le vice-président gambien Muhammad B.S. JALLOW à Dakar, le Premier ministre sénégalais Ousmane SONKO a abordé des questions cruciales concernant le retrait de l'Alliance des États du Sahel (AES) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

En tant que facilitateur désigné par la CEDEAO pour négocier le retour des pays de l'AES au sein de l'organisation sous-régionale, le président Bassirou Diomaye FAYE a confié à Ousmane SONKO la tâche délicate de mener ces discussions. Le Premier ministre, bénéficiant d'une popularité indéniable auprès de la population sénégalaise, a clairement exprimé

son soutien à une politique extérieure prônant l'intégration entre les peuples.

Lors de sa rencontre avec le vice-président gambien, Ousmane SONKO a clairement exprimé son désaccord avec l'approche fractionniste qui, selon lui, risque d'affaiblir davantage les nations ouest-africaines. Il a souligné la nécessité de travailler à renforcer les liens entre les pays africains pour favoriser un développement harmonieux et solide.

Le leader du parti Pastef a appelé les trois États en conflit avec la CEDEAO - le Mali, le Niger et le Burkina Faso - à reconsidérer leur position afin de préserver les avancées réalisées au cours des dernières décennies. Il a

souligné l'importance d'une approche collective et concertée pour relever les défis communs auxquels l'Afrique est confrontée.

La position de SONKO s'inscrit dans une vision plus large de promouvoir une Afrique unie et solidaire, capable de faire face aux enjeux actuels avec une voix unifiée. Son soutien à l'approche du président Bassirou Diomaye FAYE souligne l'importance de maintenir l'intégration des peuples pour garantir un avenir prospère pour la région.

Malgré les défis et les chances minimes d'éviter la désintégration de l'AES, le président sénégalais est déterminé à tenter de réconcilier les parties avant l'expiration du préavis de retrait en janvier 2025. Les membres de l'AES, désormais regroupés au sein d'une confédération, maintiennent pour l'instant leur décision de retrait irrévocable, mais les efforts de médiation de la CEDEAO se poursuivent pour trouver une solution à cette situation délicate.

Lors de son intervention lors d'un entretien télévisé à l'occasion de la fête de l'Indépendance du Niger le 3 août dernier, le général Abdourahamane TIANI, président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, a déclaré avec conviction que "la CEDEAO est derrière nous". Cette affirmation souligne l'importance du soutien de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le contexte politique actuel du Niger.

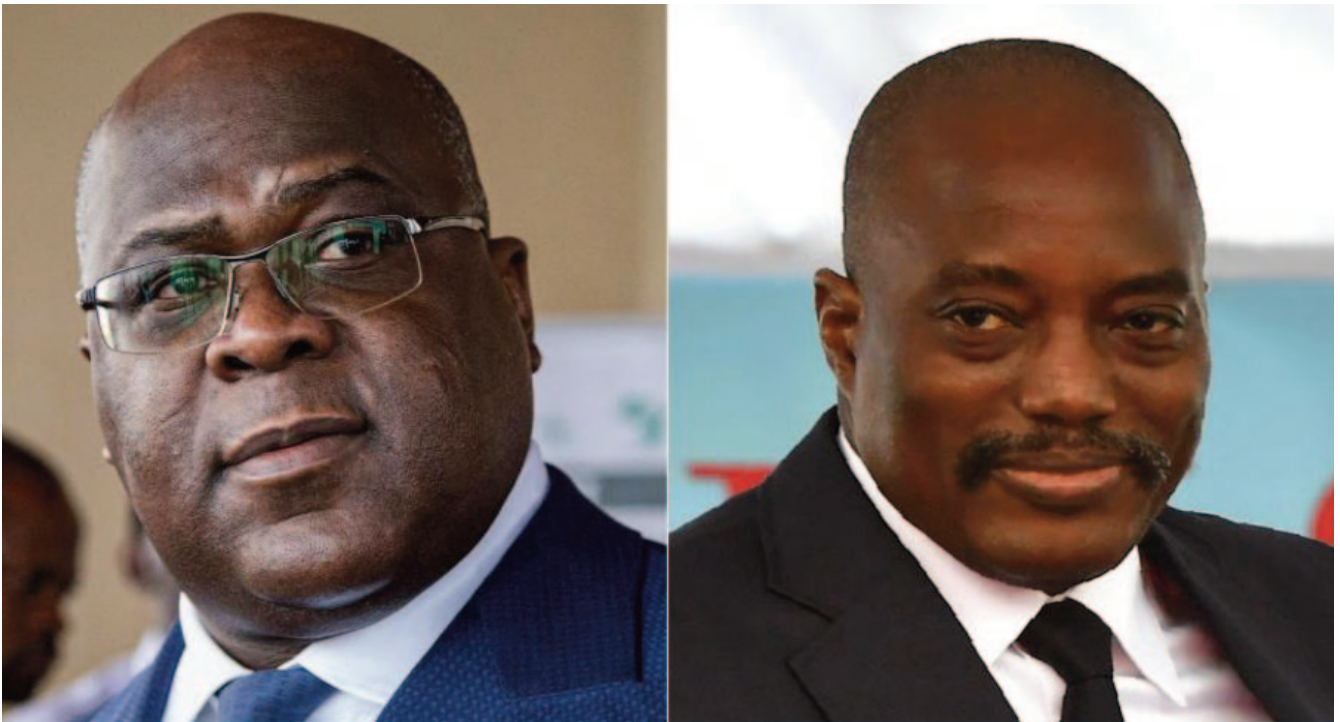
En effet, la CEDEAO joue un rôle crucial dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la coopération régionale en Afrique de l'Ouest.

Le Général TIANI semble donc évoquer le soutien politique et institutionnel que la CEDEAO pourrait apporter au Niger dans ses efforts pour garantir la stabilité et la sécurité nationale.

Par ailleurs, le Président de la Commission de la CEDEAO a exprimé ses inquiétudes concernant le retrait de l'Autorité des États de l'Afrique de l'Ouest (AES) de la Gambie. Ce retrait est considéré comme un revers pour l'intégration régionale des peuples et pourrait également avoir des répercussions sur la lutte contre le terrorisme dans la région ouest-africaine.

Arouna Sidibé

Nouvelles tensions en République Démocratique du Congo : Tshisekedi accuse Kabila de soutenir une coalition rebelle dans l'est du pays



Le Président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a récemment pointé du doigt son prédécesseur, Joseph Kabila, l'accusant d'être le cerveau d'une coalition rebelle active dans l'est du pays. Cette déclaration intervient dans un contexte de crise croissante entre les deux hommes, marquée par des tensions politiques et sécuritaires.

Lors d'une interview accordée à Bruxelles et diffusée en direct sur Top Congo FM, une station basée à Kinshasa, M. Tshisekedi a affirmé que Joseph Kabila, qui avait boycotté les dernières élections, refuse désormais de participer au processus démocratique et ourdit une possible insurrection.

En réaction à ces allégations, le chef du Parti politique de Joseph Kabila a réfuté ces accusations, les qualifiant de décevantes et infon-

dées. Ferdinand Kambere a souligné que ces propos témoignent d'une méconnaissance de la réalité sécuritaire dans l'est de la RDC de la part du Président actuel.

Joseph Kabila, qui a dirigé la RDC pendant dix-huit ans, a orchestré en 2019 le premier transfert pacifique du pouvoir du pays après des élections contestées.

Il s'agit de la première fois qu'un haut responsable accuse l'ancien président d'entretenir des liens avec les rebelles de l'AFC-M23. Bien que le dernier rapport d'experts de l'ONU pointe du doigt le Rwanda et l'Ouganda comme soutiens du groupe, ces pays réfutent régulièrement ces allégations.

L'Alliance Fleuve Congo (AFC), regroupement d'acteurs armés et politiques contrôlant une partie de la province du Nord-Kivu, est dirigée

par l'ex-chef de la Commission électorale congolaise, Corneille Nangaa, et compte parmi ses membres les rebelles du M23.

Récemment, les États-Unis et l'Angola ont facilité des pourparlers entre l'armée congolaise et la coalition rebelle, en vue d'un cessez-le-feu. Malgré ces efforts, des affrontements sporadiques persistent le long de la ligne de front, avec les rebelles gagnant du terrain dans la province du Nord-Kivu.

Selon l'ONU, les violences dans l'est de la RDC ont contraint plus de sept millions de personnes à fuir leur domicile, générant ainsi un besoin urgent d'aide humanitaire dans la région.

Arouna Sidibé

Bilan de santé des nageurs chinois : Plus de 600 tests, aucune infraction



Les nageurs de l'équipe de Chine aux Jeux olympiques de Paris 2024 ont été soumis à pléthore de tests antidopage, et aucune infraction n'a été constatée, malgré les accusations qui circulent dans certains médias.

Le fait est que les nageurs chinois sont les athlètes les plus testés pour la piscine de Paris.

Le nombre total de contrôles sur l'équipe chinoise de natation a dépassé les 600 depuis janvier 2024, chaque nageur ayant été contrôlé environ 21 fois, alors que leurs principaux rivaux ont été contrôlés en moyenne quatre à six fois, selon les statistiques officielles de World Aquatics publiées le 23 juillet. World Aquatics est la fédération internationale reconnue par le Comité International Olympique (CIO) pour l'administration des compétitions internationales dans les sports aquatiques.

"Ils sont entièrement testés", a déclaré Mark Adams, directeur de la communication du CIO,

lors d'une conférence de presse le 2 août.

Selon Pau Gasol, membre du CIO et double champion de la NBA, certains de ces tests ont été effectués dans le seul but de rassurer les autres athlètes.

"Plusieurs fois aux premières heures du jour et de la nuit, ce n'est pas facile pour les athlètes, surtout parce que cela perturbe le repos, l'entraînement et d'autres programmes", a noté M. Gasol.

"En tant qu'athlète, j'apprécie la coopération des nageurs chinois dans cette affaire", a déclaré M. Gasol. "J'espère que cela n'arrivera pas à d'autres athlètes d'autres pays.

Les tests n'ont révélé aucune infraction.

Les tests intensifs auxquels est soumise l'équipe chinoise "sont un bon moyen de prouver sa clarté", a déclaré Dong Jun, commentateur sportif basé à Beijing, à CGTN. "Le résultat parlera de lui-même."

Certains médias ont fait état des résultats positifs de 23 nageurs chinois en 2021, sept mois avant les Jeux olympiques de Tokyo. Toutefois, une enquête a montré que les nageurs avaient absorbé les substances interdites en mangeant accidentellement des aliments contaminés, ce qui n'est pas si rare dans le monde.

"Il n'y a eu aucune infraction ou violation des règles antidopage dans ce cas", a déclaré David Lappartient, membre du Conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

M. Lappartient, qui est également membre du CIO et président du Comité national olympique et sportif français, a déclaré à CGTN que c'était "clairement la conclusion" de l'AMA et des procureurs indépendants impliqués.

"Il n'y a aucune raison de douter de la position de l'AMA dans cette affaire", a déclaré M. Lappartient.

Les efforts de la Chine en matière de lutte contre le dopage



La Chine ne ménage pas ses efforts en matière de lutte contre le dopage. L'Agence chinoise antidopage a déclaré le 25 juillet qu'elle travaillerait avec toutes les parties concernées pour assurer l'intégrité de la gouvernance mondiale antidopage.

Le ministère chinois des Affaires étrangères s'est fait l'écho de cette position. Le porte-pa-

role du ministère, Lin Jian, a déclaré en juin que le gouvernement chinois adoptait une attitude de "tolérance zéro" à l'égard du dopage, qu'il se conformait strictement au code mondial antidopage et qu'il protégeait résolument la santé des athlètes et le fair-play dans le sport.

La lutte contre le dopage est également un

élément important du plan chinois de développement du sport pour la période du 14e Plan quinquennal (2021-2025). Ce plan prévoit la modernisation du système antidopage, la révision des lois correspondantes et le développement de technologies innovantes pour la détection des drogues.

Source : cgtn.com





Bélier (21 mars - 19 avril)

C'est grâce à de nouveaux contacts que vous poserez vos jalons. Dans le travail, la journée est riche en rebondissements. Si vous pensiez que rien ne bougeait pour vous professionnellement, vous faisiez fausse route. Des occasions se présentent.

Pécuniairement, ça se passe bien. Une petite somme d'argent vient garnir votre compte en banque. Si l'on vous devait des sous, vous recevez un remboursement avec des intérêts, c'est plutôt une bonne nouvelle. Cette situation vous plaît bien.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Avec cette conjonction Lune/Mars dans le domaine professionnel, vous vous sentez gonflé de courage. Votre but devient accessible, la force est en vous ! Ténacité et solidité sont les deux qualités indéniables dont vous faites preuve toute la journée.

Le trigone Vénus/Mars vous apporte beaucoup d'habileté dans les affaires d'argent, si votre travail le suggère. Des opportunités immobilières pourraient se présenter, sachez les saisir à temps, la période est réellement propice aux investissements.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Jupiter et Pluton en Capricorne, ce sera déjà plus qu'il n'en faudra pour renforcer votre productivité. Vous serez sur la bonne voie pour faire évoluer vos compétences, pour vous tester sur de nouveaux terrains, provoquer des opportunités intéressantes.

L'influence de Neptune pourrait bien entamer votre sens des réalités et encourager vos élans de dépenses compulsives. En clair, vous n'aimerez rien vous refuser, avec une tendance à vivre au-dessus de vos moyens, sans vous soucier du lendemain.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le climat est mitigé, une influence assez lourde pourrait durcir l'ambiance. Vous pourriez être ralenti ou freiné par des personnes qui vous jalouent. Si jusqu'à présent, vous n'aviez rien vu venir, il est grand temps d'agir en conséquence.

Gare aux prises de risques mal calculées. Des petits soucis avec des rappels de facture mettent vos comptes dans le rouge. Certaines opérations financières incontrôlées pourraient vous apporter quelques contrariétés. Agissez avec précaution.



Lion (22 juillet - 23 août)

Le moment est venu de redéfinir vos objectifs professionnels, vous êtes dans une situation qui mérite quelques réajustements. Si vous souhaitez modifier certaines choses, ne vous gênez pas, à la clé aujourd'hui, des possibilités de renouvellement.

L'argent circule très rapidement sur vos comptes, vous n'avez pas le temps de faire des économies. Si vous touchez une prime ou un héritage, vous serez tenté de tout dépenser, seulement il faut vous montrer raisonnable pour le moment.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Quelques difficultés peuvent arriver. Un comportement inhabituel peut surprendre tout le monde, vous y compris ! Votre discrétion innée peut laisser la place à une attitude survoltée, inappropriée. Ajouté à du découragement, c'est la totale !

Vous risquez un désaccord avec une tierce personne. Mais grâce à votre caractère raisonnable et votre esprit prudent, vous parvenez à rétablir la situation, à force de bon sens et d'analyse. Félicitations, vous retournez même le sujet à votre avantage !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Entreprenants et super positifs avec votre signe, Mars et Vénus vous donneront des ailes et maximiseront vos chances de réussite. Quel que soit votre domaine d'activité, vous foncerez, bien décidé de vous impliquer à fond dans ce que vous ferez.

Le carré Soleil/Jupiter vous invitera à plus de sérieux. Dans votre cahier des charges, vous trouverez une incitation à vérifier vos comptes, à dépenser « utile » et à mettre des euros de côté. Contraignant, mais efficace pour vous en sortir au mieux.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous avez une affaire à finaliser, il se peut que des retards interviennent et que vous soyez dans l'obligation de reporter. Pas de panique, cher natif, c'est reculer pour mieux sauter. Voyez le point positif, profitez-en pour revoir vos dossiers.

Tout ce qui permet d'optimiser votre budget est à votre portée. Vous ne pouvez pas ignorer que certaines facilités vous permettent de mettre un peu d'argent de côté. Pour ne pas retomber dans les difficultés financières, jouez l'économie.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous planifiez vos diverses activités en fonction de votre planning de travail et surtout de vos envies du jour. Tant que vous pouvez vous l'autoriser, pourquoi vous en priver ! Cependant, vous restez concentré sur vos objectifs sans sauter d'étape.

Un mélange de lucidité et de prudence vous permet de faire des petites économies. Vous pensez juste, vous demandez conseil auprès de personnes de référence, cela vous offre la chance de doubler vos gains. Persévérez, vous tenez le bon bout !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vénus apporte au domaine professionnel une certaine harmonie, qui vous fait défaut pendant cette journée. Ce sentiment d'infériorité que vous ressentez vous rend nerveux, mais vous ne laissez rien paraître auprès de vos collègues. Vous parvenez à les éviter.

Vous décidez de faire vos comptes, et ce que vous voyez vous met de bonne humeur. Mercure vous apporte d'excellentes dispositions intellectuelles et ça vous permet de jongler correctement avec vos finances. Vos bonnes initiatives du moment sont récompensées.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous canalisez pas mal d'énergie dans vos activités, qu'elles soient d'ordre professionnel ou qu'elles concernent des activités plus personnelles. Vous n'aurez pas une minute à vous et votre retard vous obligera à effectuer des heures supplémentaires.

La Lune dans votre signe activera vos neurones et des idées porteuses pour renflouer votre compte en banque. Votre but ne sera pas de gagner des millions, donc vous ne passerez pas trop de temps à récolter des euros, car le temps sera de l'argent.



Poisson (19 février - 21 mars)

Bravo, ami Poissons ! Vos talents sont mis en lumière. Vous avez toutes les qualités demandées si vous souhaitez changer de poste. Vous pouvez aussi prétendre à une augmentation. Aujourd'hui on ne peut rien vous refuser, profitez-en !

Vous pourriez avoir la formule gagnante, cher Poissons, du moins celle qui vous assure une stabilité financière. De cette façon, vous aurez largement les moyens d'appréhender la situation. Vous disposez de bons appuis en cas de difficultés.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1177 Malikilé

1592 Malikilé

Internationalisation et sous-comité de dialogue de l'opposition multilatérale - Réactions vives de l'opposition

Le ministre Diop à la Conférence des Nations Unies

Le Combat de Yahya Samaké

Defence de la Démocratie et des Libertés Fondamentales au Mali

1592

1177 Malikilé

1593 Malikilé

Centre de Formation Professionnelle de Séno - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Visite de Président Assimi Goïta au Burkina Faso

Renforcement de la coopération bilatérale

1593

1177 Malikilé

1594 Malikilé

Renforcement des relations diplomatiques et humanitaires

Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

Justice Internationale

Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

1594

1177 Malikilé

1595 Malikilé

Politique étrangère de l'absence de Déclaration de politique générale du Premier ministre au Sénégal : enjeux et implications

Mémoire de l'histoire / Chaguel

Un tissu de mensonges ?

1595

1177 Malikilé

1596 Malikilé

État de tension de fond pour lutter contre la dégradation - Une Initiative de l'Organisation des Nations Unies et de l'Association Espère en Rouge

Mali

La rançon de la quête de souveraineté

1596

1177 Malikilé

1597 Malikilé

Fin de la guerre civile au Mali - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

Primaires

Pathétique Chaguel !

1597

1177 Malikilé

1598 Malikilé

Président Assimi Goïta arrive à Ouagadougou - Le ministre Diop rencontre son homologue des Emirats Arabes Unis

Situation sécuritaire au Mali

Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

1598

1177 Malikilé

1599 Malikilé

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Président Assimi Goïta reçoit en audience bilatérale le Président de la République de la République de Tchad

Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel

Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique ?

1599

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23